DLP 17-7-95017474

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0758-2390

Avertissements agricoles



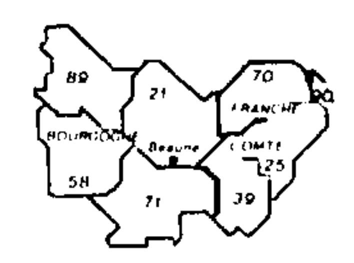
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL 300 F



☎ 80.26.35.45

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin 18 - 13 Juillet 1995

MAIS

Stade : 10 feuilles à sortie des soies ; beaucoup de parcelles sont à 12-14 feuilles et 1 m-1,20 m de hauteur (les panicules mâles y seront visibles la semaine prochaine).

Pyrale

Le vol s'est intensifié depuis début juillet tant en cage d'élevage qu'en piégeage sexuel au champ. Il s'est généralisé et a débuté en secteurs tardifs : Haute-Vallée de l'Ognon, Belfort, secteurs sous-vosgien, Pouilly-en-Auxois, Charolles .... Parallèlement, le dépôt de ponte, favorisé par les orages (fortes températures et hygrométrie) devient plus fréquent : on observe de 0 à 15 % de pieds porteurs de pontes ; les premières éclosions (correspondant aux pontes de fin juin) sont intervenues en secteurs précoces dès le 5-6 juillet.

Réseau Pyrale du maïs

Secteurs	Premières captures	Captures cumulées au 12/07/1995	% de pieds avec pontes jeunes observées (date)
21 Seurre	05/07	18	0 % (10/07)
Pouilly-en-Auxois	06/07	-	0 % (11/07)
Flammerans	07/07	10	0 % (11/07)
Tart le Haut - Izeure	*	*	4 % (10/07)
25 Dannemarie S/Crête 1	25/06	11	0 à 4 %
Dannemarie S/Crête 2	05/07	19	0 à 15 %
Sauvagney	04/07	1	-
Rigney	09/07	1	-
Présentevillers	07/07	1	-
39 Annoire	03/07	9	2 à 6 %
Tavaux	19/06	8	-
Thervay	07/07	17	-
Vaudrey	22/06	12	0 %
Santans	08/07	11	-
58 Entrains S/Nohain	23/06	10	-
St Quentin S/Nohain	26/06	33	-
Mont et Marré	30/06	44	-
70 Chenevrey	03/07	20	4 %
Cugney	07/07	9	0 %
Montseugny	30/06	11	0 %
Lavoncourt	30/06	9	0 %
Armance	11/07	1	-
71 Chapelle Naudé	30/06	3	0 %
La Chapelle de Guinchay	03/07	8	0 %
Charolles	05/07	7	0 %
Bragny S/Saône	-	0	0 %
St Martin en Bresse	11/07	9	1 % (11/07)
89 Champlost	25/06	64	-
Flogny la Chapelle	04/07	5	-
Neuvy-Sautour	05/07	23	-
Mont-Sulpice	*	*	4 %
Brienon - Migennes	*	*	4 %
90 Bessoncourt	07/07	8	-

* Pas de piège. Aucune ponte n'a été trouvée sur d'autres parcelles observées le 11/07 à Savigny, Malay-le-Grand, Coulours et Brienon S/Armançon (89), Pouilly S/Saône (21), Géanges (71)

Maïs

Pyrale : Intensification et généralisation du vol début juillet

P30

Préconisations : **Respecter les dates préconisées dans notre précédent bulletin ; en secteurs tardifs, intervenir du 16 au 22 juillet.**

Pucerons

Les captures à la tour d'Auxerre ont légèrement augmenté au cours de la semaine du 3 au 9 juillet mais elles restent très en deçà des années précédentes, notamment pour *Rhopalosiphum padi* (53 captures contre 216 en 1994 et 1 091 en 1993).
En cultures, l'arrivée de *Sitobion avenae*, en provenance des céréales voisines, se poursuit. De même la présence de *Rhopalosiphum padi* est plus fréquente. Cependant, nous sommes loin des seuils d'intervention (1 panicule sur 2 colonisé) et la faune auxiliaire est très active.
Penser à surveiller les cultures ayant reçu une pyréthrinoïde liquide, compte-tenu des risques de pullulations induits par cette technique.

Cicadelles

Sur certaines parcelles, ces insectes sont bien présents sur feuilles basses : les feuilles prennent un aspect blanchâtre suite aux piqûres de nutrition. **Les populations actuelles ne justifient pas de traitement.**
Le seuil d'intervention correspond à la présence d'attaques sur la feuille de l'épi femelle.
Par ailleurs, rappelons qu'une intervention, pour être efficace, doit atteindre les cicadelles et nécessite donc l'utilisation d'un matériel adapté (pendillard).

TOURNESOL

Stade : E2 à F1.

Maladies

Le mildiou touche rarement plus de 5 % des pieds, même s'il peut localement être bien présent. De nombreuses attaques de sclérotinia sont observées. Les autres symptômes présents sont principalement dus au phoma, à la septoriose et à l'alternaria. Les taches de phomopsis restent rares (Avallonnais, Chablisien, Bléneau, ...). Les symptômes issus des contaminations de début juillet devraient apparaître sur feuilles vers la fin de semaine prochaine et, si les conditions climatiques le permettent (humidité, ...) le passage sur tige se réalisera autour de la mi-août (se reporter à la fiche couleur jointe à l'Avertissement Agricole n°14 du 26 mai 1994).
Une application fongicide n'est plus justifiée.

Le point sur ...

BLE

La récolte a localement débuté ; elle est perturbée, sur un certain nombre de parcelles, par la verse survenue en fin de cycle. Cette verse, intervenue à la faveur des accidents climatiques (neige, coup de vent, ...), a pu être favorisée par divers facteurs (maladies du pied, azote, ...).
Un premier bilan des notations réalisées sur les parcelles de notre "observatoire maladies du pied" montre ainsi qu'en 1995 le taux d'attaque par le **piétin-verse** est partout supérieur à celui observé en 1988, qui restait l'année de référence piétin ; la différence est particulièrement notable dans le Sénonais (44 % contre 16 % de section nécrosée) et dans une moindre mesure le Graylois (52 % contre 43 %) et la Plaine Dijonnaise (38 % contre 31 %).
Dans la majorité des secteurs, le pourcentage moyen de nécrose due au piétin-verse dépasse 30 % (cf tableau ci-dessous). Les parcelles à plus de 50 % de section nécrosée ne sont pas rares.
Par ailleurs, le **rhizoctone** est localement fort présent, favorisé par le printemps très humide. Cependant, si cette maladie peut entraîner des échaudages précoces lorsque les nécroses sont très importantes, elle n'a que très peu d'incidence sur la verse.
Certes, les maladies du pied n'expliquent pas tous les phénomènes de verse : l'alimentation azotée, la variété, l'application de régulateur, le type de sol ont une grande importance ; mais **au vu du profil sanitaire de l'année, il convient, en présence de verse, de se poser la question suivante : le piétin-verse a-t-il été bien contrôlé dans la parcelle ?**

% de section nécrosée observée sur les noyaux piétin-verse en 88, 94 et 95

	1988	1995	Rappel 1994
Plaine Dijonnaise	31	38	27
Chatillonnais	8	15	20
Senonais	16	44	36
Chalonnais	**	25	18
Nivernais	**	49	31
Finage	59	61	49
Jura (hors terres blanches)	**	25	27
Doubs	50	37	26
Graylois	43	52	22
Haute-Saône	**	40	12

** Sans référence moyenne en 1988